

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 28 juillet 1886. Présidence de M. JEAN-BAPTISTE DEBRUMONT.

Le tribunal n'étant pas constitué, la discussion des témoignages de l'enquête qui a eu lieu dans la dernière audience a été ajournée.

Une seule cause est plaidée : S. frères contre C. et fil. Ce litige a été soulevé au sujet d'un marché de déchet de coton.

Leur cdt MM. S. frères ont demandé que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

Le tribunal a ordonné que les déchetes fournis ne comprennent pas en qualité les proportions prévues par l'engagement et que la marchandise n'était ni marchande ni conforme aux échantillons.

PAS-DE-CALAIS

Vol important à Arras. — Nous avons annoncé hier, qu'un fait grave venait d'être découvert à la banque de la Société générale, à Arras.

Il s'agit de détournement d'un somme de 170,000 fr., commis depuis quelques mois par Albert Thumerel, qui jouissait non seulement de la confiance de ses patrons, mais des clients.

Thumerel, bien qu'aux minimas appointements de 1,500 fr., montrait fort grand train. Il souffrait sans marchander des chevaux de luxe, des maisons de campagne, et se montrait fort généreux.

Il était employé au service des titres et coupons et paraissait remplir consciencieusement ses fonctions.

Cependant ses supérieurs, frappés des dépenses excessives auxquelles se livrait le jeune employé, firent une enquête minutieuse sur la façon dont il remplissait son emploi.

On en conclut qu'il passait ailleurs ses ressources. Thumerel aurait pu continuer son genre de vie princier, si, samedi, un client de la Société n'avait écrit au directeur, M. Crimail, pour le prier de lui envoyer 100 obligations qui lui avait achetées depuis plus de six mois et qui représentaient une valeur au moins égale à 40,000 fr.

M. Crimail vérifia l'exactitude de cette réclamation et constata avec stupeur qu'un reçu daté du mois et signé de ce client, portait ces titres comme lui ayant été envoyés.

Mais le reçu ne portait que ces 100 obligations : 100 autres obligations y avaient été ajoutées après coup, par une main étrangère — celle de Thumerel.

Une autre fraude fut bientôt découverte à la suite de la réclamation d'un autre client. La preuve de ces détournements une fois acquise M. Crimail n'hésita pas à porter plainte au parquet.

Thumerel fut arrêté lundi. Il ne tarda pas à faire des aveux. Outre les deux détournements ci-dessus, il en avait plusieurs autres, opérés dans des conditions analogues.

Verdict rendu : Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Cette affaire produit la plus vive émotion à Arras, où Thumerel est fort connu.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Thumerel a été condamné à la prison pour un an et six mois, et à l'amende de 10,000 fr. On croit que Thumerel a des complices.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Victor CÉFÉ, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur VICTOR CÉFÉ, décédé à Roubaix, le 25 juillet 1886, à l'âge de 43 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le vendredi 27 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille THERGHEM, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur THERGHEM, décédé à Roubaix, le 27 juillet 1886, à l'âge de 74 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille LEZARIE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur LEZARIE, décédé à Roubaix, le 27 juillet 1886, à l'âge de 74 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille CARLOS BONTE-FREMAUX, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur CARLOS BONTE-FREMAUX, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-DEE, qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de son père, Monsieur DUBOIS-DEE, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1886, à l'âge de 77 ans, sont priés de venir assister à la messe de Requiem, qui sera chantée le samedi 28 courant, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Eglise, rue de la Chapelle, à Roubaix.

Le Gabon et le Congo français

Paris, 28 juillet. — Le ministre de la marine, au moment du départ de MM. Brazza pour leurs postes respectifs a cru qu'il était nécessaire : 1° de délimiter les territoires du Gabon et du Congo français ; 2° de préciser les pouvoirs que le résident-général exercera dans le Congo sur le personnel des agents civils.

C'est pour quoi il vient d'adopter comme limite de nos territoires, dans cette partie de l'Afrique, une ligne qui de Niokoro sur l'Ogooné se dirige sur Kabamouka, (Boudouinville) poste de Quillon et qui de Kabamouka va rejoindre les frontières des possessions portugaises et de l'Etat libre du Congo.

L'amiral Aube donne en outre au commissaire général du gouvernement dans le Congo français le pouvoir de nommer à tous les emplois civils autres que ceux de résidents auxquels il sera pourvu par décret.

Triple évasion. — Trois prisonniers militaires, nommés Noguère, Genin et Genetay se sont audacieusement évadés du fort Nicolas.

Ils ont brisé les barreaux de leur cellule et se sauvés à l'aide des draps qu'ils avaient attachés à la fenêtre.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

Un duel en Autriche. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet. — Un duel vient d'avoir lieu à Vienne, le 28 juillet.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing TISSAGE-FILATURE ET MATERIEL POUR L'INDUSTRIE

Edouard Dredfin, tourneur en bois, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobines. — Fabrication spéciale d'équipement en métal, nouveau genre déposé. 500 010 d'économie.

Gustave Fournoy, rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix. — Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Plâtres bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres. Rejointage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour lestissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chertre, boîtes en volige pour bonnettes, parfumerie, amidon, nerie, etc. Elie Desquesnes, angle des rues de la Gare et Nationale. Ateliers et scierie mécanique, rue Solferino, reliés par téléphone. 503

Construction et réparation de rouleaux d'acier pour cardes et tissages mécaniques. Planchettes, toiles et meules d'émeri pour cardes, toiles à polir pour mécaniciens. Maison fondée en 1850. Charles Dansonville, rue de l'Alouette, 80-82, Roubaix.

Tannerie, corroyerie, fabrication de taquets. CROISSANT BARRÉ, Roubaix, rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g. permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, les donnant plus résistants et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, foudres de chaux, laines. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour canotiers, bonnets, etc. etc. 504

La maison Duthoit et Lefebvre, rue de Luxembourg, offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine.

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armées pour tissages mécaniques. Porte-til mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de culture. Nouveaux points d'acier, spécialité de barrettes et aiguilles herisson. Réparations en tous genres. — Debric et Leman, rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 555

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze battes. Pièces détachées, mécanismes armures, montages de jacquards. Déjà Honoré, rue Bernard, 19, Roubaix. 559

Compagnie universelle DE PANAMA

Président-Directeur : M. FERNAND DE LESSEPS SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 500,000

Obligations Nouvelles

EMISES A 450 FRANCS RAPPORTANT 30 FR. PAR AN

REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS

Prix d'émission payable comme suit :

30 fr. en souscrivant 30 fr. > 70 > à la répartition (contre remise d'un titre provisoire) 70 > 100 > du 10 au 15 octobre 1886, sous déduction des intérêts acquis 99 16 100 > du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis 98 23 100 > du 10 au 15 mai 1887, sous déduction des intérêts acquis 97 29

450 fr. Net à payer 439 fr. 16

Paris, 28 juillet. — Il y a eu hier quatre-vingt-cinq ans, l'Assemblée constituante déclarait que « l'abbé de l'Épée avait bien mérité de la patrie et de l'humanité ». On décidait en même temps que son humble école de sourds-muets, située rue des Moulins serait transformée en institution nationale.

A l'occasion de cet anniversaire, les sourds-muets ont tenu hier une grande réunion. Réunion curieuse dans laquelle on a causé... par signes, et voté les résolutions de remerciements au président éminent, M. Cochefer et au président d'honneur, M. Daucoudray.

Inutile d'ajouter que le docteur Daucoudray n'est pas un véritable sourd-muet ; il est député. Le soir, un banquet